PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PARBAYSE

SEANCE 15 février 2024

Nombre de Conseillers:

en exercice 11 Présents : 8 Pouvoirs : 2 Votants : 10 Le 15 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **PARBAYSE**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation de M. Nicolas LAPUYADE, Maire, affichée le 07 février 2024 et transmise par voie électronique le même jour, et sous la présidence de ce dernier.

PRESENTS: M. LAPUYADE Nicolas, Maire, M. PINCK Mickaël, M. LIBSIG Olivier, Adjoints, Mme LACASSAGNE Laurie, Mme OUKABLI Hayate, M. PRUDENCE Nicolas, Mme PAPA Muriel, Mme ROCK Clémentine.

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR: M. LOPEZ Jean-Marc (pouvoir à Mme LACASSAGNE Laurie), M. BESINAU Mathieu (pouvoir à M. LIBSIG Olivier)

ABSENT EXCUSÉ : M. BULHOES Kévin,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PINCK Mickaël

N° DL15022024-01 : ACHAT PARCELLES COMMUNE DE PARBAYSE – Vente MARQUE LABASSE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que Commune avait exercé son droit de préférence concernant les parcelles A14-16-17 pour 1€ et la parcelle C378 pour 1€.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à l'unanimité, d'acheter les parcelles de terrain cadastrées A14 A16 A17 et C378 situées dans la Commune de PARBAYSE à Monsieur MARQUE et Madame LABASSE au prix de 2€.
- > PRECISE que les parcelles à acquérir sont cadastrées de la façon suivante :

Section	N°	Lieudit	Surface en m ₂
Α	14	Petite Serre	460
Α	16	Petite Serre	2730
Α	17	Petite Serre	8010
С	378	Penede Cuquerou	6165

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et formalités requises en vue de réaliser cette opération.

Le Maire,
Nicolas LAPUYADE

Fait à Parbayse, le 20/02/2024